

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet
Construction d'un ensemble immobilier pour le Groupement de Gendarmerie Départementale de la Haute-Marne et la compagnie de Gendarmerie de Chaumont

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)
<b>2.1 Personne physique</b>
Nom <input style="width: 300px;" type="text"/> Prénom <input style="width: 150px;" type="text"/>
<b>2.2 Personne morale</b>
Dénomination ou raison sociale <input style="width: 500px;" type="text" value="DEPARTEMENT DE LA HAUTE MARNE"/>
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale <input style="width: 500px;" type="text" value="M. Nicolas LACROIX"/>
RCS / SIRET <input style="width: 100px;" type="text" value="2 2 5   2 0 0   0 1 3   0 0 0 1 2"/> Forme juridique <input style="width: 150px;" type="text" value="Collectivité territoriale département"/>

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39 a)	La surface totale de plancher du projet est de 12 324,5 m <sup>2</sup> .

4. Caractéristiques générales du projet
<b>Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire</b>
<b>4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition</b>
Le projet consiste à construction d'un ensemble immobilier pour le Groupement de Gendarmerie Départementale de la Haute-Marne et la compagnie de Gendarmerie de Chaumont. Il sera implanté sur une superficie de 2,5 ha.
Il portera sur la construction de : -Bureaux et locaux administratifs ou de services, -Garage affecté aux engins de services (VL, motos...), -70 logements de fonction repartis dans des Bâtiments A, B, C, D, E & F et 4 maisons de fonction.
Il répond à 3 enjeux : -Urbains et architecturaux : interface entre le quartier de la Rochotte et le nouveau quartier Foch, architecture historique . -Fonctionnels et techniques : outil de travail performant et ergonomique pour les gendarmes. -Economiques et calendaires : approche de conception-réalisation dès la phase d'appel d'offre.
Le site est actuellement en friche (sans bâtiment) et des voiries en enrobé sont présentes. Aucune opération de démolition n'est prévue ; l'enrobé existant sera retiré.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le site abritait une ancienne caserne militaire construite en 1917 et démantelée en 2002.

Le projet vise donc à la réhabilitation d'un site urbain à l'abandon.

De plus, ce projet est à la fois nécessaire du point de vue du service public et des besoins de la gendarmerie, mais il est aussi structurant pour la ville de Chaumont.

De par son implantation, il constitue une interface entre le quartier de la Rochotte et le nouveau quartier Foch.

La voie nouvelle desservant à la fois la gendarmerie et ses logements pourra être prolongée à travers la friche urbaine voisine pour rejoindre ce quartier. La nouvelle gendarmerie vise donc à être aussi une pièce urbaine majeure dans Chaumont, créant le lien entre deux quartiers.

Par ailleurs, il est important de préciser que de par son architecture, le projet vise à offrir aux gendarmes un lieu de travail fonctionnel et un lieu de vie confortable, dans un ensemble valorisant pour l'exercice de leur métier.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

L'ensemble des travaux se fera prévisionnellement d'Octobre 2020 à Mars 2022.

Les travaux sont donc prévus pour une durée de 18 mois.

La première phase consistera à la construction des logements.

La seconde phase portera sur l'implantation de la gendarmerie.

Pendant les travaux, le trafic sur les Avenues de la République et Ashton Under Lyne ainsi que les rues avoisinantes ne sera pas perturbée.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

En phase exploitation, le site sera une caserne de gendarmerie disposant de locaux administratifs pour l'accueil du public, de garage pour le stationnement des engins d'interventions ainsi que de divers locaux pour l'entretien des équipements, installations...

Les logements, présents dans les environs de la caserne (à l'Est), seront affectés au personnel.

Dans sa phase exploitation, les installations ne gêneront pas le trafic existant ; des zones de stationnements (31 pour la gendarmerie) et 127 destinées aux logements seront présentes.



**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?***La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Le projet est soumis à :

- Permis de construire
- Procédure Cas par cas
- Dossier loi sur l'eau (Déclaration Rubrique 2150)

Le projet n'est pas soumis au titre des ICPE.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie totale du projet :	2,5 ha
Gendarmerie :	5 201,5 m <sup>2</sup>
Logements :	7 123 m <sup>2</sup>
Surface totale de plancher :	12 324,5 m <sup>2</sup> .

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

Le projet est implanté sur la commune de Chaumont et concerne les parcelles :

AS n°419, avenue de la république à Chaumont (52011) ;

AS n°333, avenue de la république à Chaumont (52011).

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**Long. 48°5'44"N Lat. 5°8'27"E

*Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :*

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6****4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non 

Néant

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type I la plus proche est implantée à 680 m au Sud-Ouest du projet. Il s'agit de la 210002023 : Eboulis et pelouses de la côte de Chaumont et de a Cote grillée à Brottes. La ZNIEFF de type II la plus proche est située à à 450 m à l'Ouest du projet. Il s'agit de 210020199 : Coteaux et Vallée de la Suize entre Chaumont et Villiers-sur-Suize
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ville de Chaumont est couverte par un plan de prévention du bruit ( Arrêté n°2535 du 13/08/2019). Toutefois, en phase exploitation le site n'occasionnera pas de nuisances sonores. De plus, les installations seront situées à 200 m à l'Ouest de l'Avenue de la République et à 250 m au Nord de l'Avenue Ashton Under Lyne .
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche du projet est situé au Nord du site à 1, 5 Km. Il s'agit de la Croix de Chemin en pierre dite Croix Gratien.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas en zone humide.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de chaumont n'est couverte ni par un PPRN ni par PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est pas répertoriée dans la la base de données BASOL. Des investigations sont en cours dans le cadre du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est située au Sud-Ouest à 530 m du projet. Il s'agit de la FR2100263 - PELOUSE DE LA CÔTE DE CHAUMONT À BROTTES (Site de la Directive Habitats)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux pluviales seront partiellement voire totalement infiltrées et rejetées après rétention suivant le débit de fuite réglementaire.  Le projet est soumis à Déclaration au titre de la loi sur l'eau (Rubrique 2150). Un dossier de déclaration contenant des mesures de traitements avant infiltration est prévu.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est située au Sud-Ouest à 530 m du projet. Il s'agit de FR2100263 - PELOUSE DE LA CÔTE DE CHAUMONT À BROTTES (Site de la Directive Habitats).  Le projet porte sur la construction d'une gendarmerie et des logements. En phase exploitation, aucun impact particulier ne sera constaté.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé sur la commune de chaumont qui est exposée au risque d'inondation.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans sa phase réalisation, un trafic de PL destinés à la livraison et à l'évacuation des équipements et matériaux sera constaté sur le chantier.  En phase exploitation, le trafic sera lié au fonctionnement de la gendarmerie ainsi et aux déplacements des occupants des logements.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase réalisation, les travaux pourront être source de bruit.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, des vibrations pourront être constatées lors de l'utilisation de certains engins de chantier.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En dehors des rejets liés au fonctionnement des engins en phase travaux , aucun rejet spécifique n'est attendu.  Le chauffage et l'eau chaude proviendront du chauffage urbain,
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les seuls rejets du projet sont liés aux eaux pluviales partiellement voire totalement infiltrées. Le reste des eaux pluviales sera drainé vers le réseau d'assainissement collectif en fonction de la réglementation.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des déchets liés au chantier seront présents. Ces derniers seront triés et stockés dans des bennes dédiées. Les déchets seront transférés vers des centres de traitement ou de valorisation.  En phase exploitation, les déchets seront constitués des OM, de la collecte sélective (emballages...) au niveau des logements et de quelques chiffons ou absorbants souillés liés au garage et l'entretien des véhicules ou engins d'intervention. Ces déchets seront collectés séparément.



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Après consultation de la base de données des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), aucune ICPE n'est située dans l'environnement immédiat du projet. L'ICPE la plus proche est implantée à 2 Km au Nord-Ouest au niveau de la ZI de la Dame Huguenotte.

Compte tenu de la distance du projet vis-à-vis de cette installation (2 km), les incidences du projet ne sont pas cumulables.

De plus, de 2017 en ce jour, 2 projets ayant fait l'objet d'une procédure au cas par cas ont été identifiés sur Chaumont : il s'agit du projet du LIDL SNC et du projet de fabrication de pièces aéronautiques porté par l'entreprise Lisi Aerospace Integrated Solutions

Aucun d'entre eux n'a donné lieu à la réalisation d'une évaluation environnementale et à une étude d'impact.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Phase travaux

Trafic

Planification des livraisons / Prise en compte des différents chantiers aux alentours immédiats du site afin d'éviter de cumuler les incidences négatives dans le secteur / Plan de circulation et de stationnement adapté au contexte local.

Bruit et vibrations

Affichage et respect des horaires de chantier / Conformité des engins et équipements de chantier.

Déchets

Personnel de chantier sensibilisé au tri / Tri et recyclage des déchets de chantier.

Sécurité publique

Nomination d'un coordinateur sécurité tout le long du chantier / Nettoyage par balayeuse effectué en cas de salissures des voiries publiques pour ne pas favoriser les accidents (glissade, perte de contrôle du véhicule...) / Accès interdit au site pour toutes les personnes étrangères au chantier.

Phase exploitation

Tri et gestion des déchets

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

[Empty space for explanation]

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Annexe_5a: Extrait cadastral DGPFIP - Annexe_5b: Plan cadastral - Annexe_6: Plan général projet - Annexe_7: Notice architecturale

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Dijon

le, 06/02/2020

Signature

Monsieur Delaine, Directeur Régional Eiffage Immobilier,  
Au nom et pour le compte du Département

**EIFFAGE IMMOBILIER EST**  
4 rue Lavoisier - CS 80031  
21604 LONGVIC Cedex  
RCS DIJON 19 087 944

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



